son fils à son aide, et tous deux parvinrent à s'ouvrir un passage et à pénétrer dans la chambre.

Tout d'abord, ils aperçurent sur le plancher, couché en travers de la porte, le corps de la femme Chauvallon qu'ils s'empressèrent de relever et de porter sur son lit.

La pauvre femme poussait des cris et se roulait en proie à d'horribles souffrances, elle était habillée de blanc, a son poignet droit était roulé un chapelet et sur la table se trouvaient deux lettres adressées, l'une à sa cousine, Mme Devlaminck, 3, rue de Bordeaux, l'autre au commissaire de police.

Les voisins s'empressèrent d'aller chercher un médecin et de prévenir la police.

M. le docteur Dour ne tarda pas à arriver et après avoir administré un contre-poison fit transporter la femme Chauvallon à l'hôpital de la Charité.

Dans la lettre adressée à sa cousine elle disait que ne pouvant trouver de travail et étant dénuée sans ressources, elle voulait en finir avec la vie. Dans ce but elle avait pris une forte potion de lauduanum de morphine.

La femme Chauvallon est aujourd'hui hors de danger, elle a refusé de donner des renseignements sur le motif qui a provoqué sa funeste détermination, mais les deux lettres qu'elle a laissées ne laissent aucun doute à ce sujet.

Grand-Théâtre de Lille

LA JACQUERIE

J'avais dit qu'il me semblait à peine suffisant pour tuuouvrage de l'importance de la *Jacquerie*, de s'en tenir à trois répétitions d'ensemble avec orchestre ; l'interprétation de jeudi soir n'a fait que me donner raison et j'en suis vraiment fâché et avec moi tous les amateurs de bonne musique, car l'opera de E. Lalo et Coquard renferme des beautés de premier ordre.

Mme Darjissonne et M. Monfort étaient seuls en possession de leur rôle et ont bien fait valoir le caractère de leurs personnages et c'est eux qui ont soulevé quelques salves d'applaudissements. Dans cependant qu'à la fin du duo du 4e acte, M. Henriot et Mme Keriva ont trouvé plus d'assurance et y ont mis quelque chaleur dans un moment d'enthousiasme qu'ils ont su communiquer à leur auditoire.

Cet auditoire était sympathique, bien disposé, prêt à s'émouvoir ; mais l'exécution a été par moment totalement insuffisante, l'orchestre a été repêché par son chef plus d'une fois, et ce n'est pas de la faute des artistes, je le répète : Trois répétitions d'ensemble, et exiger que musiciens de l'orchestre, chanteurs et choristes soient d'aplomb et prêts pour une œuvre comme la *Jacquerie*, c'est un tour de force, où l'on risque de se casser les reins. La responsabilité en incombe tout entière à la direction, qui a traité la *Jacquerie* comme une formalité inéluctable imposée par le cahier des charges de monter un opéra d'un compositeur lillois et s'en tire sans aucune préoccupation artistique, je vous assure !

J'ai connu de petits théâtres de province où l'on faisait RELACHE pour mieux étudier une œuvre nouvelle.

Malgré toutes ces imperfections, le talent de compositeur de M. Coquard est hautement mis en relief dans tout le deuxième acte, lequel contraste très nettement avec le premier ; le seul écrit par Lalo. Ce premier acte a paru un peu gris malgré la puissante déclamation de M. Maës et la chanson de Jacques *Bonhomme*, bien rendue par M. Monfort : c'est que M. Henriot n'a pas su y mettre assez de poésie.

Le prélude du 3e a été égayé par les fantaisistes sonorités des cors et nous ne leur en voulons pas d'avoir mis cette gaie dans cette triste exécution M. Coquard, de sa belle voix qui a gagné en rondeur, a dit avec sentiment son récit crépitable. Mais Mme Keriva n'a pas bien su traduire la mélancolie d'une jeune fille fiancée contre son gré. Toutefois il faut entendre dans d'autres rôles nous estimons qu'elle n'était pas bien maîtresse de son interprétation.

L'arrivée des paysans faisant irruption dans le château et criant : franchise ! liberté ! n'a pas été assez enlevée, etc., etc., etc., etc. Et ces trompettes du 4e acte !!!

Mettons que nous avons assisté à une mauvaise répétition générale et attendons, plus prudents que certains jugeant l'œuvre sur une première parelle audition, d'en avoir en une exécution plus soignée pour porter un jugement personnel sur la *Jacquerie* qui se recule comme une œuvre sérieuse, estimable, avec des passages du plus grand intérêt dramatique et faisant le plus grand honneur pour ses débuts dans le genre lyrique à M. A. Coquard.

X.

LA FILLE DE BEPPO

La *Fille de Beppo*, drame en un acte, en vers, de notre collaborateur Lagrillière-Beaudere, a été joué au commencement de la soirée, la salle était déjà comble.

La pièce a obtenu un gros succès et c'est par des bravos unanimes que le nom de l'auteur proclame par le regisseur, a été accueilli.

On a dû relever deux fois le rideau et les applaudissements se sont prolongés pendant plusieurs minutes.

Il convient de constater que pour dire les vers tantôt énergiques, tantôt touchants, mais toujours de belle allure littéraire, dont la *Fille de Beppo* est parsemée, l'interprétation a en laisse à desirer.

M. Miran, dans le rôle d'Oreo a été par instant d'une grande puissance dramatique ; M. Olitro a été parfait dans le rôle de l'officier et M. Sylvain a joue en véritable artiste le père Beppo. Quant à mademoiselle Doska elle a rendu avec infiniment de grâce et de charme le personnage de Pierina.

Un réussi excellente pièce dont pouvent se louer auteur, interprètes et directeur.

Du reste en présence de ces succès, M. Vignier a décidé de donner aujourd'hui vendredi, la seconde représentation de la *Fille de Beppo*.

D.

LE NORD

DOUAI

Suicide. — Jeudi, à une heure de l'après-midi, le sieur Paul Victor-Joseph, âgé de 40 ans, serrurier, marié, sans enfant, demeurant rue des Ferronniers, 15, a été trouvé pendu dans une chambre de son habitation.

Inutilement ranimé, le malheureux était alcoolique et frappait sa femme sans raison.

Mardi dernier, dans la soirée, rentrant ivre, il avait encore livré à des brutalités sur sa femme qui porte des traces de coups à la figure.

CAMBRAI

Un homme écrasé à la gare-annexe

Hier soir, à sept heures, le nommé Grattepanche, âgé de 35 ans, chef d'équipe à la gare-annexe, a été écrasé par un wagon qui est tombé sur lui dans une manœuvre. La mort a été instantanée. Ce pauvre homme laisse une veuve et un enfant d'une douzaine d'années.

DUNKERQUE

Terrible accident à Cappellebrouck

Hier soir, les nommés Dehorter et Boisrop, revenant de Merckeghem en voiture, lorsque Bascop descendit de voiture pour satisfaire un pressant besoin pendant que le cheval marchait au pas, conduit par Dehorter. Celui-ci passa la tête hors de la voiture et soudain, s'étant trop penché en avant, il tomba sous la voiture et une des roues lui passa sur la tête. Transporté dans une maison voisine, un médecin lui prodigua les premiers soins. Son état est désespéré.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LE DRAME DU BOIS SAINT-MICHEL

Un crime a été commis hier, un peu après midi, aux portes d'Arras, sur la route de Béthune, à l'endroit dit le Bois St-Michel.

Un ouvrier, nommé Guislain Savary, 40 ans, chaudronnier à l'Usine Mériaux, a été quasi assommé à l'aide d'un morceau de fer par le nommé Victor Carpentier, 38 ans, ouvrier aux huileries Bienfait.

Ces deux hommes habitent tous deux St-Laurent-Blangy, mais ils sont originaire de Pelves et Carpentier d'Athies.

Le mobile du crime

Victor Carpentier, l'auteur du drame est marié depuis une vingtaine d'années avec la nommée Léocadie Fournier, de cette union sont nés six enfants, dont quatre sont enfants assistés.

La brouille n'a cessé de régner dans ce ménage. La femme Carpentier s'est séparée à plusieurs reprises de son mari pour aller vivre avec d'autres individus.

Tout récemment encore, cette femme vivait en concubinage avec Guislain Savary ; mais, dans les premiers jours de décembre, à la suite d'une scène de violence qui avait nécessité l'intervention de la police d'Arras, elle avait quitté Savary pour retourner au domicile conjugal.

Savary, jaloux de se voir ainsi abandonné, avait voué une haine violente au mari de sa concubine, et, depuis lors, à plusieurs reprises, il lui avait adressé des provocations. L'une d'elles, nous dit-on, lui avait même valu un procès-verbal. Quant à Carpentier, mis sur ses gardes, il ne sortait plus sans être muni, non pas d'une barre de fer, comme on l'avait dit tout d'abord, mais d'un morceau de fer, une sorte de « coup de poing. »

Le Drame

Ce matin, vers dix heures et demie, Savary se rendait à l'usine Bienfait pour causer, disait-il, à Carpentier. Il s'adressa au bureau de l'usine, mais les employés, soupçonnant ses intentions, ne le laissèrent pas pénétrer dans les ateliers.

Savary sortit de l'usine sans laisser percevoir son mécontentement ; mais l'on prévint Carpentier de ce qui s'était passé et celui-ci, sans en rien dire à personne, n'eut garde d'oublier, dissimulé sous son vêtement de travail, son porte-respect, la tige de fer dont nous parlions ci-dessus, longue de 40 centimètres environ.

Vers midi et demi, il partit de l'usine ; à peine était il sur la route que Savary s'approcha de lui. Que se passa-t-il alors exactement ? on ne sait au juste. Il y eut sans doute un échange de mots. Tout ce qu'on sait, c'est que Savary ayant porté plusieurs coups de poing à Carpentier, celui-ci, armant de sa tige de fer, en porta un seul coup sur la tête de Savary, qui tomba baignant dans son sang.

L'arrestation

De là, Carpentier vint directement à la gendarmerie d'Arras, et, s'adressant à l'adjudant Devienne, il raconta ce qui venait de se passer.

Mis immédiatement en état d'arrestation, il fut, sous la conduite de deux gendarmes, mené au Parquet de M. le Procureur de la République.

La victime

Sitôt le coup reçu, Savary avait perdu connaissance. Des passants le relevèrent, puis on le transporta à sa pension, à l'estaminet Vandenbroucke 33 rue la place qu'il portait à la tête, plaie horrible à voir.

Les premiers soins ont été donnés par M. Willerval.

L'enquête

Le bruit du drame s'étant promptement répandu en ville ; bientôt arrivèrent sur le théâtre du crime, la gendarmerie, M. Chatbel et plusieurs agents accompagnés de la voiture d'ambulance.

Peu après arrivaient également M. Guérard, juge d'instruction, M. Lacroix, substitut du procureur de la République, et M. Duchesne, greffier, qui commencèrent leur enquête.

L'assassin, après avoir été confronté avec sa victime, a été conduit à la prison. Quant à Savary, il a été placé dans la voiture d'ambulance et amené à l'hôpital ou l'interne de service lui a donné des soins.

D'après l'interne, il n'y a pas quant à présent danger de mort, bien que le crâne soit en partie fracturé.

Les renseignements donnés sur l'auteur du drame sont assez favorables ; ceux qu'on donne sur la victime le sont moins, il faut bien le dire.

Toute l'après-midi, de nombreuses personnes ont stationné sur le théâtre du drame où se voyait une large mare de sang.

— Au C. C. A. — Le C. C. A. vient de procéder au renouvellement de son comité. Voici quelle en est la composition pour l'année 1896 :

Président : M. Numa Taviaux ; vice-présidents : MM. C. Hollart et L. Dieu ; secrétaire-trésorier : M. J. B. Legay ; commissaires : MM. Monet-Tabary, Combrun, Marechal, Eugène Bernard et Guilbert.

BÉTHUNE

Compagnie de Vicoigne et Noeux

M. le député Lamendin dans une réunion qui aura lieu à Vicoigne, le lundi 27 janvier, à 5 heures du soir, salon Wuillot, en sa qualité d'arbitre, rendra compte aux ouvriers, veuves et pensionnés de la Compagnie des mines de Vicoigne et Noeux, de la sentance arbitrale rendue à Paris par le conseil arbitral et concernant la liquidation des retraites et pensions du personnel attaché à ce charbonnage.

Semblables réunions vont être organisées dans la concession de Noeux ; elles auront lieu dimanche prochain dans les communes de Barlin et Hersin-Coupigny.

CALAIS

UNE NOCE SANGLANTE AUX ATTAQUES

Un épouvantable accident vient d'arriver aux Attaques.

Mardi soir se célébraient les noces de M. Quehent, cultivateur au Marais, qui épousait Mlle Butez, qui habite aux Cappes.

Le dîner venait d'avoir lieu, la plus franche gaîté n'avait cessé de régner parmi les convives, lorsqu'un domestique de la maison, le sieur Alphonse Gelé, demeurant au Pont-d'Ardres, passa à la cuisine et voulut décharger le fusil qu'il avait apporté pour faire tirer une salve à la noce.

Par malheur, sa belle-mère, Mme Cadet qui était venue pour aider à la cuisine et laver la vaisselle, vint se placer en face du canon de l'arme.

Par suite d'un choc imprévu, le chien se rabattit et le coup partit.

La charge fit telle et vint atteindre Mme Cadet en pleine figure.

La malheureuse tomba ensanglantée, la tête horriblement mutilée, les yeux sortis de leur orbite.

M. le docteur Collette, d'Ardres, mandé, donna des soins empressés à la blessée. Son état est désespéré.

Inutile de dire l'effet que produisit cet affreux accident sur les nombreuses personnes qui assistaient à la noce.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre de Lille

Dans sa dernière séance, le Conseil de guerre du 1er corps d'armée, siégeant à la Citadelle de Lille, a statué de la manière suivante :

Louis Dureux, réservisté de la classe 1883 du recrutement de Cambrai, insoumission. Deux mois de prison. — Pierre Gay, réservisté de la classe de 1888 du recrutement de Lille, insoumission. Un an de prison. — Charles Bourez, réservisté du 15e d'artillerie : désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux ans de prison. — Jean Bouchez, réservisté du 19e chasseurs : désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets. Trois ans de prison. — Jean Tiberghien, réservisté du 1er bataillon d'artillerie : désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets. Deux ans de prison. — Oscar Milleville, trompette du 1er régiment de cuirassiers. Un an de prison. — Amédée Nallet, soldat au 1er régiment d'artillerie : abus de confiance. Un mois de prison. — Jules Fresnel, détenu au fort Gassion ; lacération d'un effet et outrage envers un supérieur. Trois ans de travaux publics.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 23 janvier 1896

Présidence de M. Dupuis, vice-président

Ministère public : M. Destricher, substitut

LILLE

Vol et coups. — Le 17 janvier, vers deux heures du matin, les agents Fiévet et Dessaux étant de service à la place du Théâtre, trouvèrent couché à terre sur la tête duquel un autre frappait à tour de bras. Cétaient deux « plongeurs » du Buffet de la Gare qui se tamponnaient. Jules Paquet, 22 ans et François Burie, 36 ans. Ils furent menés au poste.

En les fouillant, on trouva sur le premier un rasoir, un citron et deux pièces de monnaie provenant de l'agglomération de beurre laissés sur les assiettes.

Pour coups réciproques, Burie est condamné à 25 fr. d'amende ; pour même délit et vol, Paquet se voit infliger 6 jours de prison, mais avec bénéfice de la loi Bérenger.

Encore un outrage aux magistrats à l'audience. — C'est une série : André Joachim et Rosalie Floquette ont fait des adeptes. Les condamnations sévères prononcées contre ceux qui ont imité Georges Derache, 23 ans, inculpé de vagabondage d'injures graves après que condamnation bénigne à un mois de prison prononcée contre lui pour vagabondage.

A trois reprises différentes Derache a invective le tribunal de la même façon grossière. « Tas de voleurs ! tas de lâches ! tas de faineants ! »

Monsieur le président lui avait demandé s'il ne regrettait pas ses paroles. Derache répondit, après avoir eu le temps de réfléchir, qu'il ne regrettait rien. Le tribunal l'a donc condamné à 2 ans de prison sans confusion avec la peine précédente.

BOUSBECQUE

Coups. — Le matin du jour de le Noël, après avoir entendu dévotement les trois messes, le sieur Charles-Louis Allart, du hameau des Bols, s'était mis à jouer aux cartes avec quelques amis dans un cabaret Soen. Le sieur Victor Pattou, 32 ans, portefait, qui n'a jamais été condamné, entra alors et, se mêlant de la partie, se mit à jouer. Il se ne sortait rien dire à personne, n'est garde d'oublier, dissimulé sous son vêtement de travail, son porte-respect, la tige de fer dont nous parlions ci-dessus, longue de 40 centimètres environ.

Vers midi et demi, il partit de l'usine ; à peine était il sur la route que Savary s'approcha de lui. Que se passa-t-il alors exactement ? on ne sait au juste. Il y eut sans doute un échange de mots. Tout ce qu'on sait, c'est que Savary ayant porté plusieurs coups de poing à Carpentier, celui-ci, armant de sa tige de fer, en porta un seul coup sur la tête de Savary, qui tomba baignant dans son sang.

L'arrestation

De là, Carpentier vint directement à la gendarmerie d'Arras, et, s'adressant à l'adjudant Devienne, il raconta ce qui venait de se passer.

Mis immédiatement en état d'arrestation, il fut, sous la conduite de deux gendarmes, mené au Parquet de M. le Procureur de la République.

La victime

Sitôt le coup reçu, Savary avait perdu connaissance. Des passants le relevèrent, puis on le transporta à sa pension, à l'estaminet Vandenbroucke 33 rue la place qu'il portait à la tête, plaie horrible à voir.

Les premiers soins ont été donnés par M. Willerval.

L'enquête

Le bruit du drame s'étant promptement répandu en ville ; bientôt arrivèrent sur le théâtre du crime, la gendarmerie, M. Chatbel et plusieurs agents accompagnés de la voiture d'ambulance.

Peu après arrivaient également M. Guérard, juge d'instruction, M. Lacroix, substitut du procureur de la République, et M. Duchesne, greffier, qui commencèrent leur enquête.

L'assassin, après avoir été confronté avec sa victime, a été conduit à la prison. Quant à Savary, il a été placé dans la voiture d'ambulance et amené à l'hôpital ou l'interne de service lui a donné des soins.

D'après l'interne, il n'y a pas quant à présent danger de mort, bien que le crâne soit en partie fracturé.

Les renseignements donnés sur l'auteur du drame sont assez favorables ; ceux qu'on donne sur la victime le sont moins, il faut bien le dire.

Toute l'après-midi, de nombreuses personnes ont stationné sur le théâtre du drame où se voyait une large mare de sang.

— Au C. C. A. — Le C. C. A. vient de procéder au renouvellement de son comité. Voici quelle en est la composition pour l'année 1896 :

Président : M. Numa Taviaux ; vice-présidents : MM. C. Hollart et L. Dieu ; secrétaire-trésorier : M. J. B. Legay ; commissaires : MM. Monet-Tabary, Combrun, Marechal, Eugène Bernard et Guilbert.

BÉTHUNE

Compagnie de Vicoigne et Noeux

M. le député Lamendin dans une réunion qui aura lieu à Vicoigne, le lundi 27 janvier, à 5 heures du soir, salon Wuillot, en sa qualité d'arbitre, rendra compte aux ouvriers, veuves et pensionnés de la Compagnie des mines de Vicoigne et Noeux, de la sentance arbitrale rendue à Paris par le conseil arbitral et concernant la liquidation des retraites et pensions du personnel attaché à ce charbonnage.

Semblables réunions vont être organisées dans la concession de Noeux ; elles auront lieu dimanche prochain dans les communes de Barlin et Hersin-Coupigny.

CALAIS

UNE NOCE SANGLANTE AUX ATTAQUES

Un épouvantable accident vient d'arriver aux Attaques.

Mardi soir se célébraient les noces de M. Quehent, cultivateur au Marais, qui épousait Mlle Butez, qui habite aux Cappes.

Le dîner venait d'avoir lieu, la plus franche gaîté n'avait cessé de régner parmi les convives, lorsqu'un domestique de la maison, le sieur Alphonse Gelé, demeurant au Pont-d'Ardres, passa à la cuisine et voulut décharger le fusil qu'il avait apporté pour faire tirer une salve à la noce.

Par malheur, sa belle-mère, Mme Cadet qui était venue pour aider à la cuisine et laver la vaisselle, vint se placer en face du canon de l'arme.

Par suite d'un choc imprévu, le chien se rabattit et le coup partit.

La charge fit telle et vint atteindre Mme Cadet en pleine figure.

La malheureuse tomba ensanglantée, la tête horriblement mutilée, les yeux sortis de leur orbite.

M. le docteur Collette, d'Ardres, mandé, donna des soins empressés à la blessée. Son état est désespéré.

Inutile de dire l'effet que produisit cet affreux accident sur les nombreuses personnes qui assistaient à la noce.

FINANCES

Paris, 23 janvier 1896.

Il est d'usage, lorsque tout va mal et que tout tue la rente, que l'on discute en cours ou mois pendant quarante-huit heures. Cette fois encore la Bourse n'est conformée à cette règle.

Le 3 0/0 a ouvert à 102,10, puis s'est incliné à 104.94 pour finir à 102.

Le 3 1/2 se tient à 106.07.

Le Crédit foncier est demandé à 1[illegible].

Le Comptoir national d'escompte est demandé à 502.

Mouvement de hausse d'une certaine étendue sur la Société générale à 512.

Le Crédit lyonnais clôture à 780.

L'action du Bec Auer se maintient à 1.110.

Transactions suivies sur les Obligations fonctères à 460 de Tunisie à 473.50.

Nombreuses demandes d'actions Marie-Louise à 43.75.

L'action de la Total Gold Extraction C. a eu des transactions actives de 62.50 à 63.75.

La Sellagoli Gold est tenue à 30 fr.

Information financière

On sait qu'un groupe de banquiers anglais a fait offrir une forte prime pour acquérir une partie des actions du nouveau Syndicat au Transvaal de terrains aurifères.

BOURSE DE LILLE

Du 23 janvier

Empruntés (Villes et Départements)

Lille 1890 (obl. 500), 499.25.

Roubaix-Tourcoing 1893, 499,50.

Roubaix 1893 (obl. 500), 501.

Charbonnages (Actions)

Albi (s. 500 t. p.) p., 720. — Anzin, le 1/100e de denier n., 4335 — Bruay (s. 500 t. p.) p., 4875. — Bully-Grenay p., 1880. — Bourgogne (capitaux d'emp. p., 8100. — Thivencelles (a. 1000 t. p.) a., 106. — Vicoigne (a. 1000 t. p.) a., 18300.

BONS PANAMA LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement, Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

BOURSE DE BRUXELLES

du 23 janvier

Belge 3	TYPE 1 qual. a fabr.		TYPE 2 qual. cour.		Brux. lib. 1886	107 50	
—	sér. II	100 30			Non libéré 1886	—	
—	sér. III	— 50			Ostende à prime	—	
—	3.	—			—	1877 3	—
—	2 1/2	94 50			—	1883 3	—
Annuité.	5	99 70			Tournai 1874 4,3		
—	4	—			—	1886 3/2	101 50
—	4 1/2	116 —			Gand 1868	3	110 50
Cr. com.	4 1/2	—			—	1880	3 105 —
—	3	—			—	1883.	3 —
—	3	99 35			Liège 1853	2 1/2.	100 —
—	4 p. c. 1868	—			—	1868	3. 100 87
—	3 p. c. 1868	107 25			—	1874	106 50
Anvers 1887	lib.	107 37			—	1879	105 50
	Libéré 1887	—			—	1880	3 1/2 103 —

COUPONS — TRANSFERTS — CONVERSIONS

ORDRES de BOURSE

Le Comptoir de change

A. Pajot & Cie. Lefebvre

Siège Social :

LILLE : 69 bis, Rue Nationale.

Succursale de Lille :

rue Gambetta, 1ter

et ROUBAIX, 6, rue de la Gare

Opérations à Forfait

TIRES CONTRE ESPÈCES

Les plus bas courtages

Souscriptions aux Emissions

MAISON DU TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

ROUBAIX

Ameublements

Tentures

Linoléum

Carpettes

Moquettes

Objets de la Chine et du Japon

POUR CADEAUX

BAINS ROUBAISIENS

rue Pierre-Motte

École de Natation à Eau chaude

D'HIVER ET D'ÉTÉ

Service de luxe. Entrée : 1 franc

Mardi : Hommes. — Mercredi : Dames.

Service ordinaire. Entrée 0,50

Dimanche, lundi, jeudi, samedi : Hommes.

Vendredi : Dames.

Ces prix donnent droit au linge, à la cabine pour se déshabiller, aux salles de vapeur, de sudation et de douches, et au bain de natation.

Bains de Baignoires. Bains à domicile

Douches. Lavabos

Hydrothérapie complète. Bain Turc. Massage.

HIER & AUJOURD'HUI

Autrefois lorsqu'on voulait vanter la saveur d'un mets on disait : « c'est un velours sur l'estomac, » aujourd'hui on pourrait dire à tous ceux qui toussent, qui ont des rhumes causés par la grippe ou l'influenza : le SIROP de LORET est un véritable baume pour le poumon. Prendre le *Sirop de Loret*, c'est vouloir ne plus tousser. — 1fr 5. 1 fr. 75. Rat. 3 fr. — Pharmacies BOYAVAL à Roubaix, et VANEUFVILLE à Tourcoing.

AUX RETARDATAIRES

Chaque année un grand nombre de personnes se rendent au magasin d'optique du célèbre opticien M. BROUILLARD, mais le tort d'attendre les derniers moments de son séjour ici pour les emplettes d'yeux ; à cause de l'encombrement qui se voit toujours à la dernière heure à l'*Hôtel du Cygne*, est il est descendu, sans parler des retardataires, qui régulièrement se présentent après son départ, et regrettent alors de ne pas avoir mis un peu plus d'opportunisme à faire ces sortes de achats.

Pour éviter ces inconvénients, nous conseillons à nos lecteurs de bien faire attention que le dernier jour où M. BROUILLARD pourra tenir comité est fixé au *prochain 27 courant*, des engagements, qui ne peuvent être retardés, impliquant dans d'autres localités. 24.25.27) —2138

Les impuretés qui non ajouté souvent à l'économie de santé, destinées à en abaisser le prix, sont la cause des maux de reins qui accompagnent l'absorption de ce produit impur. On exigeant la marque *Midy* on sûr d'avoir toujours un médicament qui a vite raison de certaines maladies de la jeunesse et qui chez les vieillards guérit la gravelle, la vessie, la cystite du col et les urines troubles.

UN DÉSINFECTANT

dont on ne peut mettre en doute l'efficacité, puisqu'il a été officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris et dans ceux de la Marine militaire, c'est le Lysol-Jeyes. Ses qualités assainissantes et toniques le rendent incomparable pour l'Hygiène de la Toilette.

LE FLACON 2f. DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne défier de ses contrefaçons.

GUERISON par la POUDRE EXCEPTIONNELLE **ASTHME** Essai Gratis d'Échantillons Spécimens

Pharmacie Dr Jules Jeannel, 26, Rue Vieille-Bourse, Lille (Nord).

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 23 Janvier

Cote officielle de 5 heures 1/2

Poignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. a fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Fugais d'Inal Type s. 6. Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 65	4 10				
Février	4 10	4 10				
Mars	4 10	4 125				
Mars-Avril						
Avril	4 10	4 15				
Mai	4 125	4 175				
Juin	4 125	4 175				
Juillet	4 15	4 20				
Août	4 15	4 20				
Septembre	4 15	4 20				
Octobre	4 175	4 20				
Novembre						
Décembre						

DÉTAIL DES VENTES

	Type unique	
Février	5.000	» 4.10
Mars	5.000	» 4.125
Id.	5.000	» 4.15
Avril	5.000	» 4.15
Mai	25.000	» 4.15
Juin	25.000	» 4.15
Id.	10.000	» 4.175
Id.	20.000	» 4.20
Juillet	5.000	» 4.20
Août	5.000	» 4.20
Total : 110.000.		
Tendance soutenue.		

CONVOCATIONS

Société philharmonique la Cécilienne, — MM. les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 25 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au local ordinaire, estaminet Millescamps, rue du Tilleul, 81.

Ordre du jour :

Repétition des morceaux qui viennent la société au concert de bienfaisance organisé par l'Association des anciennes Elèves de l'Ecole rue Turgot, pour le dimanche 26 courant. — Présence indispensable.

Union fraternelle des Combattants de 1870-71. — La commission rappelle aux societaires la reunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 26 à 5 heures precises au local, 69, rue Pierre Motte. Diverses questions a discuter.

Société des anciens Militaires. — Dimanche 26 janvier aura lieu au salon Lecleroq, la reunion mensuelle de la société des anciens militaires.

Ordre du jour :

1° Cotisation mensuelle

2° Récrime sous la direction de M. Daleux ;

3° Lecture Jacquemoke, redacteur à l'*Echo du Nord* fera la relation de son voyage à l'Exposition de Marseille au Tonkin.

C'est la première fois qu'une attraction de ce genre est offerte aux anciens défenseurs de la Patrie et elle est, en nous semble, de nature à amener de nombreux adhésions à la vaillante société que dirige le devoué président, M. Louis Fourmentin.

Nous sommes persuades qu'il nous aura suffi d'annoncer cette réunion pour que tous les sociétaires se fassent un devoir de se rendre dimanche au café Lecleroq pour entendre faire l'exposé d'un voyage à tous points de vue intéressant.

Etat-Civil de Roubaix

Du 23 Janvier 1896

Naissances. — Rachel Bracaval, rue des Sept-Ponts, 85 — Henri Lesaffre, rue de la Perche, 3 — Adolphe Baude, rue de Mouvaux, 15 — Hortense Eclaute, rue du Fort, 8 — Emile Hugue, rue de Lannoy, 216 — Constant Roquet, rue Cicéron, 3 — Marguerite Moes, rue du Brandelot — Marcel Durot, rue du Collège, 132 — Emérance Janssens, rue du Tilleul, cour Tonneau, 26.

Décès. — Charles Vanoeghem, 47 ans, Grande Rue, 379 — Célestin Dumoulin, 71 ans, Hôtel-Dieu — Suzanne Jouniaux, 5 ans, rue Lorraine, 3 — Florine Thiry, 85 ans, rue Saint-Jean — Gilbert Fremy, 6 mois, rue des Parvenus, 74 — Virginie Deneceville, 17 ans, rue Haute-Carrette, 78 — Cornelie Meurisse, 65 ans, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Néant.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 23 janvier 1896

Naissances. — Louis Demisol, rue du Labyrinthe — Pelagie Petit, rue Saint-Serbe — Louis Deckuyn, rue de Strasbourg — Madeleine Parmentier, rue Noël — Albert Flipo, rue Louis Leloir — Arthur Gillin, rue Malaure — Anatol Bégbin, rue de Paris — Maurice Cospain, rue Victor-Hugo — Henri Vandenbroucke, rue de l'Espérance.

Décès. — Désire Deuntte, 66 ans 6 mois, manouvre, rue Claude-Bernard, 153 — Achille Desbonnets, 1 mois, au Chapel — Eugène Lemaire, 2 ans 4 mois 25 jours, rue Winoc-Cloquet, 32.

Mariages. — Néant.

BOURSE DE PARIS

3 o/o	cpt.	101,05	V. Paris	71 1/4	107 25
3 o/o	term	102,05	»		1875 570...
3 o/o amo. cpt.		100,55	»		4 o/o 500...
	term	100,67	»		3 o/o 80 417,50
3 1/2 1884	cpt.	107,—	»		1/4 1886 107,—
	term	106,95	»		1886 106,75
Rnte de France	5540 ...		»		1/4 1892 98,—
Rnte de Paris	280...		Ville Marseille		4. 411,50
Comp. d'Escompte	580...		Ville Bordeaux		117,...
Crédit Foncier	1[illegible]		Ville Lille	1865	122,50
Crédit Industriel	555...			1880	500...
Crédit Lyonnais	780...		Ville de Lyon	1891	103...
Crédit Mobilier	54...		Roubaix-Tourc.		44...
Société Générale	512...		Foncières	1877	497,50
Est	952,50		»	1879	490...
Paris-L.-Méditt.	1565...		»	1881	450,50
Midi	1262,50		»	3 o/o 1881	457...
Nord	1787,50		»	5e 1885	462...
Orléans	1[illegible]		»	1886	462,50
Ouest	1077,50		Commnal.	1879	500,75
Rnt Algérien	605...		Intérêt rnt.		470...
Rnt Portugais	11 [illegible]		»		330 [illegible]
Transatlantique	350...		»	1891	515...
Suez	3215...		»	1892	510...
Omnibus Paris	1695...		Banq. hypothéc.		500...
Dynamite	500...		»	3 o/o	450...
Egypte 3 1/2	101,65		Rnte Grèce		472...
Autriche 4 o/o	103,10		Est 3 o/o nouv.		272,50
Hongrois 4 o/o	102,35		Lille-Bruhne		495...
Espagne ext. 4 o/o	62,50		Marseille-Naples		65,50
Portugais	25,30		Paris-L.-M. anc.		470...
Italien 5 o/o	84,...		»	nouv.	475...
Turc 4 o/o	21,15		Mérid.		425...
Rnq. Autrich.	797...		Midi 3 o/o nouv		473...
Rnq. Ottomane	571,50		Nord-Est.		471,50
Nord d'Espagne	96,50		Orléans 1884.		455...
Saragosse	134...		Ouest 3 o/o nouv		454...
Fives-Lille	636...		Picardie-Flandr.		495,50
Russe 1867-1869	103...		Bons de Presse		14,35
» 4 o/o 1880	101,50		Bons 10 port.		72...
» 3 o/o 1881	99,15		Bons 5 1/2 [illegible]		67...
» cons. 4 o/o	102,55		Panama 5 o/o		22,35
» 4 o/o 1890	102,25		» 3 o/o		15,35
» 3 o/o 1891	99,15		» 4 o/o		5,...
» 4 o/o 1893	104,...		» nou 5 o/o		35,50
» 3 1/2 1894	97,90		» 3 o/o.		34,...
V. Paris 1855-60	461,...		» 4 o/o		34,...
»	1865	570,...	» à lots		138,...
»	1869	455,...	» 2 0/0		32,...
»	1871	417,50	» bons à 1 an		126,50

Le Gérant : E. DUGARDIN.